Réseau de transport d'électricité

CFAI du 17 septembre 2012

Infra-journalier aux frontières italiennes

Principes généraux du mécanisme 1/2

Allocation de droits physiques à nominer à l'échéance infra-journalière basée sur deux enchères explicites

- Enchères réalisées par CASC.EU
- Deux enchères avec règlement au prix marginal :
  - En milieu du J-1 qui porte sur l'ensemble de la journée J
  - Le matin du J qui porte sur la fin de la journée J (16h00 à 24h00)

Les capacités allouées donnent accès à deux sessions infra-journalières de la bourse italienne

- MI2 pour la première enchère
- MI4 pour la seconde enchère

Deux guichets de Nomination explicite auprès des GRT

- Pour la frontière France – Italie, la nomination des acteurs se fait seulement auprès du GRT italien (TERNA)

Principes généraux du mécanisme 2/2

Pas de marché secondaire

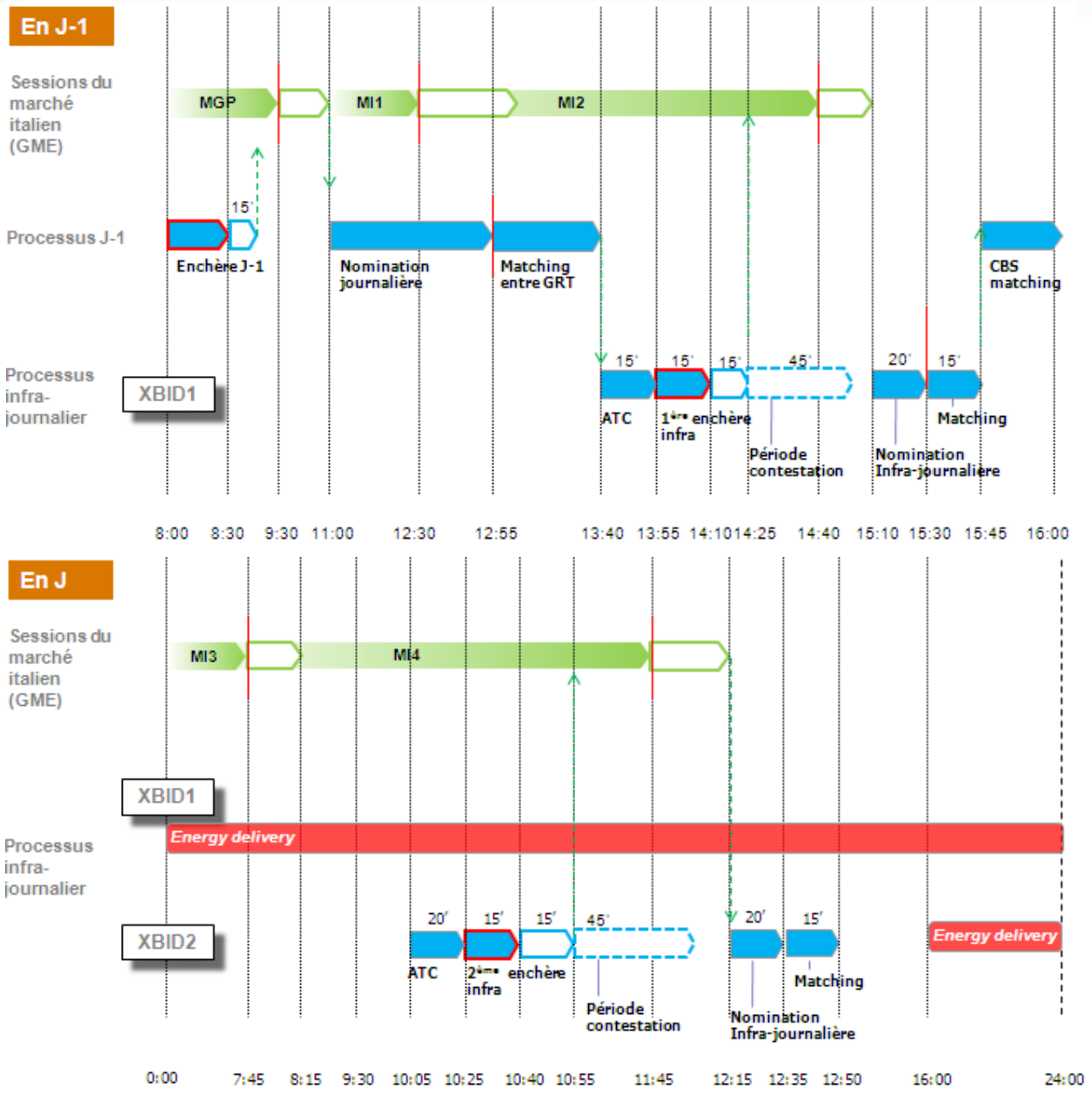
UIOLI pour les capacités infra-journalières (pas de compensation de la part non-nominée)

- Comme pour les capacités journalières

Fermeté cohérente avec les modalités des échéances précédentes

- Capacités allouées fermes, sauf cas de force majeure
- Les programmes d'échange infra-journalier sont fermes sauf cas de force majeure
  - Pour ces deux cas, les réductions donnent lieu au remboursement de la capacité infra-journalière correspondante

Nomination suivant le principe du A to A

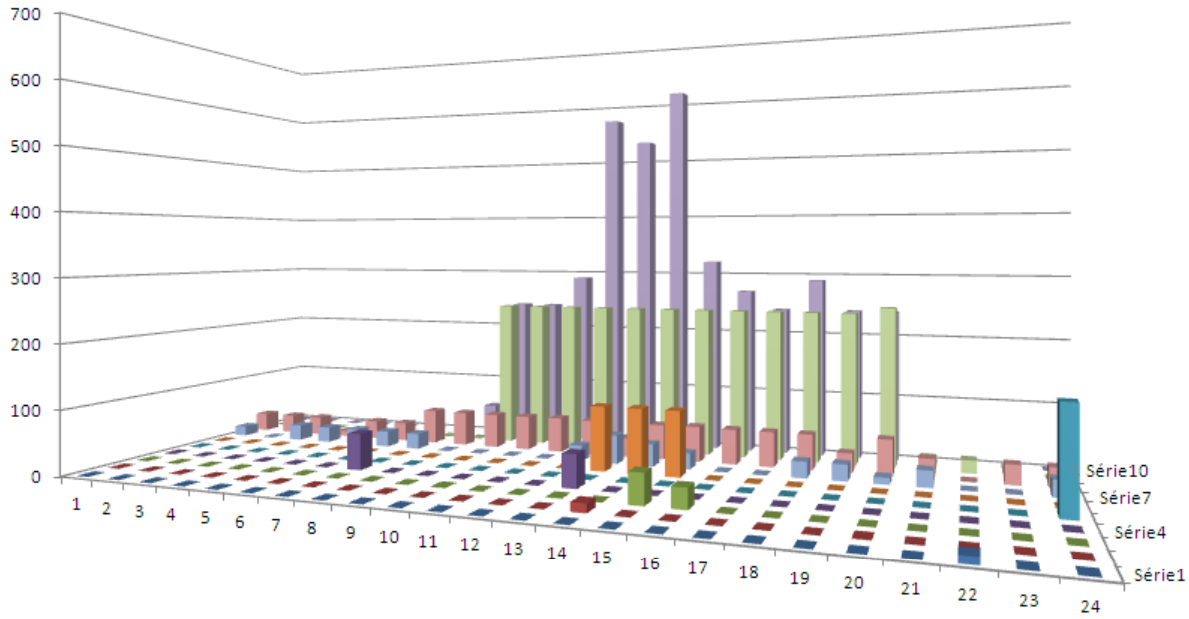

En J-1
Sessions du marché italien (GME)
MGP
MI1
MI2
Processus J-1
15'
Enchère J-1
Nomination journalière
Matching entre GRT
CBS matching
Processus infra-journalier
XBID1
15'
15'
15'
45'
20'
15'
ATC
1ère enchère infra
Période contestation
Nomination Infra-journalière
Matching
8:00 8:30 9:30 11:00 12:30 12:55 13:40 13:55 14:10 14:25 14:40 15:10 15:30 15:45 16:00
En J
Sessions du marché italien (GME)
MI3
MI4
XBID1
Energy delivery
Processus infra-journalier
XBID2
20'
15'
15'
45'
20'
15'
Energy delivery
ATC
2ème enchère infra
Période contestation
Nomination Infra-journalière
Matching
0:00 7:45 8:15 9:30 10:05 10:25 10:40 10:55 11:45 12:15 12:35 12:50 16:00 24:00

Direction FR > IT

1ère enchère 00:00 > 24:00

10 jours avec de la capacité offerte

Capacités toujours allouées pour un prix allant de 0.05 à 30.01 €/MW.h



2ème enchère 16:00 > 24:00

Seulement 3j avec de la capacité résultat de la non utilisation des capacités allouées lors de la première session ou de l'annulation de la 1ère enchère (cas du 29/07)

Toutes les capacités allouées pour des prix allant de 0.5 à 32.02 €/MW.h

Utilisation des capacités

,Les capacités allouées sont quasiment tout le temps utilisées

Données entre jusqu'à fin août 2012 (67 j)

Direction IT > FR

Allocation

Toujours des capacités offertes avec des volumes très élevés

60% du temps, les capacités proposées ne sont pas demandées

Le reste du temps, les capacités proposées ne sont quasiment jamais toutes allouées

Et les prix d'allocation sont toujours nuls

Utilisation des capacités

Très peu utilisées

Données entre jusqu'à fin août 2012 (67 j)

Evolutions du mécanisme infra-journalier

Conformément à la délibération de la CRE et de l'AEEG, deux axes de progrès à suivre :

- **<u>l'amélioration de la solution intérim</u> :**
  - **Pas d'introduction de mécanisme continu et a fortiori implicite ; attente du mécanisme cible**
  - **La piste privilégiée est le décalage de la session MI2 afin de translater le mécanisme actuel plus près du temps réel (ou moins près du J-1 !) ; cela renvoie à des contraintes d'organisation en Italie entre TERNA et GME**
- **<u>l'implémentation de la solution cible</u> :**
  - **Cette implémentation se fera par extension de la solution élaborée dans le cadre du projet NWE**